

Présents :

- Franck SANTOS : Délégué FSGT
- AC Les Turrettes : 2 représentants
- ATC Donzère : 2 représentants
- CC St Péray : 1 représentant
- CS Couxois : 1 représentant
- Friol Tain Tournon : 1 représentant
- UCMV : 1 représentant
- UC Pierrelatte : 2 représentants
- USC Berg et Coiron : 1 représentant
- VC Valrhona : 2 représentants

Excusés : Christian COLIN, les clubs du VC Rambertois et VC Soyonnais.

Une nouvelle fois nous regrettons l'absence des clubs de **Montélimar, Sarras et Saint Montan**.

Cyclo Club du Tanargue : ce club, nouveau affilié, doit transmettre à la Commission la liste de ses licenciés FSGT. Ajouter ce club dans toutes nos listes de diffusion.

Déroulement des premières épreuves de la saison : le bilan est jugé satisfaisant.

Incident lors du départemental de Malataverne. Un coureur hors comité, catégorie anciens, a participé, sans dossard, à la course vétérans et, par son comportement en course, favorisé la victoire de son neveu au détriment d'un autre concurrent. Une lettre d'avertissement sera adressée à son club précisant qu'en cas de récidive ce coureur sera interdit de course dans notre comité.

Changements de catégorie.

Raphael ANDRE ATC Donzère: classé en 1^{ère} catégorie. Titulaire d'une licence FFC dans un autre club, il est invité à régulariser sa situation.

Dominique SAUNIER VCVTT : classé en 5^{ème} catégorie à la demande de son club. N'a pas pu suivre lors des deux premières épreuves de la saison.

Aurélien UBEDA UC Pierrelatte : classé en 4^{ème} catégorie. Sénior, excellent temps au chrono de Bidon, son niveau apparaît trop élevé pour la 5^{ème} catégorie.

Jérémy HUFFSCHMID VC Rambertois : classé en 2^{ème} catégorie. Espoir, titulaire d'une licence FFC Pass Cyclisme, vainqueur récent d'épreuve FFC.

Nouveaux licenciés : rappels. Le règlement FSGT 2607, article 10, prévoit que les coureurs non licenciés la saison précédente et âgés de moins de 30 ans seront classés, au minimum, en 3^e catégorie. Il est également prévu que les coureurs avec licences Pass Cycliste et ou Pass Open, de moins de 45 ans, seront classés en 2^e catégorie. Ces articles du règlement sont trop souvent ignorés.

Pour éviter qu'un coureur nouveau licencié FSGT domine anormalement les premières courses de la 5^e catégorie, il est suggéré que les nouveaux licenciés soient classés en 4^e catégorie minimum. La rétrogradation éventuelle en 5 se ferait au vu des résultats. De même, le coefficient de minoration des points du challenge (0.65) est jugé trop généreux en cas de changement rapide de catégorie. Il est anormal qu'un coureur se retrouve leader d'une catégorie dans laquelle il n'a pas encore couru. Ces deux propositions devront être discutées lors de l'Assemblée Générale.

Challenge ANCIENS. Sa création est validée. Ce challenge semble motiver les + de 60 ans comme en témoigne l'augmentation du nombre de participants aux championnats départementaux en ligne et CLM. Pour cette année, maintien de deux classements distincts : un classement spécifique pour les + 60 ans classés en 5^e cat et un classement 5^e catégorie incluant les plus de 60 ans. Un bilan sera fait en fin de saison pour le maintien ou non de deux classements.

Création de nouvelles courses en lignes la saison prochaine. C'est nécessaire pour étoffer le calendrier. Afin de faciliter l'organisation de ces épreuves, Christophe BOUILLOUX se propose de prendre en charge la gestion des dossiers administratifs. En cas d'insuffisance de bénévoles, il est suggéré que les clubs délèguent, aux clubs organisateurs, 2 de leurs propres bénévoles pour aider à l'organisation. Il est rappelé que le coût financier d'une épreuve est désormais moins élevé, la présence de secouristes n'étant plus nécessaire sur les circuits de moins de 12 km. Il est demandé à chaque club d'étudier la possibilité de créer une nouvelle épreuve en 2016 et de faire des propositions de circuits pour octobre prochain.

Championnats Régionaux et Nationaux. Un rapide sondage auprès des représentants des clubs présents permet d'estimer qu'entre 15 et 20 coureurs du comité participeront à chacune ces deux épreuves. La constitution d'équipes 2607 est envisagée, 3 ou 4 coureurs en moyenne devraient s'aligner à chaque épreuve disputée par catégorie d'âge.

Informations diverses

Transmission des résultats : le faire sous format Excel de préférence. Eviter le format Pdf. Un fichier type va être envoyé aux clubs.

Pour communiquer entre nous, évitons les courriels collectifs et favorisons les échanges individuels. Restons courtois. Notre sport est un loisir, il n'y a guère d'enjeu...

Chrono des Limouches le 12 juillet. Le Conseil Général envisage, à cette date, au col des Limouches, une opération « 1 jour 1 col ». La montée serait fermée à la circulation

automobile; beaucoup de randonneurs et de cyclistes seront donc présent sur le parcours pendant notre chrono. L'organisation de cette manifestation reste toutefois à confirmer par le Conseil Général.

Le 25 juillet prochain, Nicolas BLASQUEZ tentera d'établir un nouveau record de l'heure FSGT sur le vélodrome de Vitrolles.

Courses à venir

Le GP Eovi UC Montmeyran le 30 août sera organisé sur un nouveau circuit totalement sur route.

Les 10 Heures de Montboucher sont annulées cette année, le circuit étant en travaux. En remplacement, une épreuve sera organisée à Donzère le 27 juin.

Le projet d'organisation d'une épreuve le 19 juillet par ATC Donzère dans le cadre des Fêtes du Rhône est abandonné.

Pour 2016, est émise l'idée d'inscrire à nouveau au Challenge une cycloportive en remplacement de la Beaume Drobie.

Prochaine réunion de la Commission le vendredi 18 septembre 2015.

Le secrétaire pour cette séance :

Denis PETITJEAN – CC ST PERAY